

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JANVIER 2024

N° 2024-006

L'an deux mil QUATRE, le CINQ du mois de JANVIER, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

22/12/2023

Date d’Affichage :

22/12/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT

Absente excusée : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

Absents : Messieurs Christophe TIRARD, David PETITON

Pouvoir : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

**OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS – CABINES DE PLAGE**

Le nombre de demandes pour l'attribution d'une cabine de plage est toujours en augmentation. Sur les 16 cabines, 14 sont attribuées prioritairement aux habitants de la commune. Il reste donc cette année, 2 cabines pour 28 demandes.

Monsieur Legroul a donc étudié la possibilité d'augmenter le nombre de cabines. L'accord de la DDTM a été donné contre le règlement de droits d'occupation si elles devaient être implantées sur le domaine maritime. Cette augmentation serait conditionnée à l'attribution de subventions compte-tenu du coût pour la création de cabines entièrement démontables.

Les membres du Conseil Municipal à 8 voix pour une abstention, autorisent Mme le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès de tous les organismes compétents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

